

suite. Dès les premiers jours elle recouvrira l'appétit et le sommeil; mais la fièvre lui augmentera si considérablement sur la fin, qu'elle en sera morte, dit-elle, si elle eut eu un troisième accès semblable aux deux premiers qu'elle avait eus. Elle eut devoir interrompre l'usage du gin-seng. Son médecin lui fit entendre que cette augmentation de fièvre pourrait plutôt venir de ce qu'elle avait usé de quelques-unes de ces racines noisettes, que de la nature même du remède. Elle en reprit et guérit. Il y a un mois, écrit-elle, que je n'ai plus de fièvre, et de tout mon mal, il ne me reste plus que de la magueur.

Je n'ai point fait mystère en Canada de ma découverte. A présent tout le monde y connaît le gin-seng, surtout à Montréal, où tout cet été le sauvages le sont venu vendre au marché, et l'ont même vendu assez chèrement. L'abondance qu'on en a eue a donné lieu à plusieurs expériences.

Monsieur de Louvigny, (1) lieutenant du roi de Québec, et l'un des plus sages et des plus braves officiers qu'ait Sa Majesté, en connaît l'usage et la bonté. Après avoir terminé heureusement et glorieusement, en 1716, la guerre que nous avions contre une nation de sauvages qu'on nomme les Outagamis ou les Renards, il est remonté à Missilimakinac, en 1717, pour les obliger à tenir les conditions qu'il les avait forcés d'accepter en leur donnant la paix. Il m'a fait l'honneur de m'écrire de ce pays-là, qu'il y avait trouvé le gin-seng, qu'il l'avait conseillé aux sauvages, chez qui la petite vérole courait pour lors, et que ces sauvages s'en sont servis avec succès. C'est en effet un excellent cordial.

Une personne de caractère et de distinction, mais réduite presque toutes les années à l'extrême par un asthme, résolut de s'en servir. Dès les premières prises elle y reconnaît un effet si prompt, qu'elle avouait qu'on lui ôtait, ce semble, le mal avec la main.

Des personnes âgées en ayant fait usage pour des fluxions et des rhumatismes, qui les rendaient comme impotentes, depuis quelques années, en ont été délivrées par une espèce de prodige.

Cette racine est véritablement amie de l'estomac, en remet les levains, dissipe les humeurs froides, pituitées et scrophulentes, subtilise le sang, lui ôte sa grossièreté, et est un spécifique pour y rendre saine la lymphe. Elle ouvre les conduits des reins et pousse au dehors les sables et les matières glaîteuses. Elle excite sensiblement l'appétit, et fortifie véritablement. La chaleur qu'elle excite est douce, proportionnée à la chaleur naturelle, et propre à faire une bonne action et par là à remédier à presque tous les maux qui sont produits par les défauts de digestion.

C'est en particulier un excellent fébrifuge: Je connais du moins trois ou quatre personnes qui ont été guéries de fièvre lente de deux ans, en très peu de jours. Monsieur Breynius dit que quand on en a pris, la fièvre diminue de moment en moment. La sauvagesse dont j'ai déjà parlé, m'assura qu'elle avait expérimenté la même chose. Cependant quelques personnes en Canada ont éprouvé un effet contraire, et fait les mêmes plaintes que celle à qui je l'avais envoyé en France. Peut-être que ces différences viennent de la variété des tempéraments, de la disposition où l'on se trouve, ou de la manière de le prendre. Sur quoi les épreuves qu'on en fera dans la suite achèveront de nous instruire. Pour moi j'ai de la peine à croire que son usage puisse être nuisible, tant sa chaleur me paraît douce. Il me semble pourtant qu'il est meilleur pour les fièvres chroniques et lentes que pour les fièvres aiguës. Je ne voudrais pas non plus le donner dans l'accès de la fièvre. Les personnes même d'un tempérament trop vif doivent en user avec précaution; mais on le conseille aux personnes âgées et languissantes. (2)

La manière de prendre le gin-seng, selon M. Kampfer, est de le réduire en poudre. La dose est d'une drachme et demie, infusée apparemment dans quelque liqueur.

On peut s'en servir de cette manière, selon le Père Jartoux. On coupe la racine par tranches. Il en conseille aux personnes malades la cinquième partie d'une once, et la sixième partie à ceux qui n'en prennent que pour se conserver dans leur embonpoint, encore

ne croit-il pas qu'on doive en faire un usage journalier. On met cette dose dans un vase de terre bien bouilli, sur un demi-siècle d'eau qu'on laisse bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à une bouillie. On le prend aussi chaud qu'on peut, et on le mêle avec un peu de sucre pour en corriger le goût, qui paraît d'abord un peu désagréable. Ce goût consiste dans un sentiment de jus de réglisse, mais qui a un peu plus d'amertume. Quand on y est accoutumé il fait plaisir, et on sent en même temps une chaleur douce dans la bouche et dans l'estomac qui déclare sa force et sa vertu. On peut remettre pareille quantité d'eau sur la même dose, et il est bon même la seconde fois. C'est ainsi qu'on en use pour le thé. Je crois qu'il serait meilleur infusé dans le vin blanc. On en pourrait faire même une eau comme l'eau du genièvre, qui aurait pour le moins autant d'efficacité, et qui aurait les mêmes usages.

On peut le prendre à jeun, ou mieux encore, après avoir mangé, car il aide la digestion, et guérit même l'indigestion. Une personne digne de foi m'a assuré en avoir été guérie subitement.

Les Chinois ne se servent que de la racine du gin-seng. Le thé n'est bon à rien. Le Père Jartoux assure que les feuilles prises en guise de thé, sont aussi bonnes ou meilleures que le thé même. Quelques personnes ont fumé de ces feuilles en Canada. Le goût et l'odeur selon leur rapport en sont agréables, et leur fumée abbat les vapeurs.

Personne que je sache n'a encore fait l'analyse du gin-seng. Le frère apothicaire des Jésuites de Québec, très bon pharmacien, se propose de travailler l'an prochain à découvrir l'usage qu'on en peut faire par la chimie. J'en ai mis au feu, il n'y brûle point, ce qui me fait juger qu'il a peu de résine; il n'y pétille point aussi, ce qui marque qu'il a peu de sels fixes. On peut présumer que sa vertu consiste dans un alcali mêlé de quelques sels volatiles. M. Breynius rapporte dans la dissertation les expériences qu'on en a fait et qui ont réussi. Il rapporte aussi les diverses manières dont il a été dosé et mêlé avec d'autre remèdes proportionnés aux maladies pour lesquelles on le donnait. Messieurs de l'Académie Royale des sciences, par les expériences qu'ils seront en état de faire quand ils auront une suffisante quantité de ces racines, mieux conditionnées que celles qui viennent de la Chine, poussant plus loin leurs connaissances, nous mettront en état de profiter encore mieux des vertus de cette plante. Il faut avouer que nous ne la connaissons pas encore assez bien, parce que nous ne la connaissons que par des sauvages, des Chinois et des Japonais, qui dans le fond sont de mauvais médecins, peu instruits des principes de l'anatomie et des règles de l'art. Cependant, il faut avouer aussi qu'elle ne serait pas si constamment et si universellement estimée à la Chine et au Japon, si elle n'avait en soi de grandes propriétés.

Mais quoique des peuples qui composent des royaumes très vastes, éprouvent tous les jours de bons effets de cette racine, il se pourra bien faire que lorsqu'on la voudra mettre en usage en France, différentes personnes s'y opposeront comme on a fait autrefois au sujet du tartre éthylique et du Quinquina. C'est assez le sort des bons remèdes, mais dès qu'ils sont tels, ils s'accélèrent bientôt par eux-mêmes et prennent le dessus malgré la prévention.

Pour moi qui ne suis pas médecin et qui ne me pique pas d'écrire comme un docteur en médecine, je ne me suis attaché qu'à rapporter ce que j'ai appris de mes sauvages, à transcrire ce que m'en ont dit les personnes à qui j'ai communiqué cette racine pour en faire usage contre leurs infirmités. C'est le zèle pour le bien public qui a engagé le Père Jartoux à nous donner la connaissance de cette plante, et c'est à lui en effet qu'on en a la première obligation.

Le même zèle m'a engagé de la chercher en Canada sur conjecture du Père Jartoux. Il a été le principal motif qui m'a obligé de rendre un fidèle compte aux savants, aux médecins et au peuple, de tout ce qui regardait la découverte de cette plante et les utilités qu'on en doit espérer. Messieurs les médecins, ainsi que j'ai déjà dit, en tireront des conséquences plus justes que je ne pourrais faire, et ils jugeront par le récit que leur feront leurs malades du temps et des précautions qu'il faudra garder lorsqu'on le voudra employer. Le gin-seng ne croît point à la Chine, mais en Tartarie. On l'y trouve entre les 39 et 47 degrés de latitude, boréale, le 10 et le 20 de longitude, en comptant depuis le méridien de Pékin. Il croît sur le penchant des montagnes, dans d'épaisses forêts, sur le bord des ravines, autour des rochers, au pied des arbres, et au milieu de toutes sortes d'herbes: mais on ne le trouve point dans les plaines, dans les marécages ni dans des lieux découverts. Si le feu court dans les forêts, il ne reparait que trois ans après l'incendie, ce qui prouve, dit le Père Jartoux, qu'il est éminemment à la chaleur. Aussi ajoute-t-il, il se cache du soleil aussi qu'il peut.

Je l'ai fait chercher et je l'ai cherché moi-même en Canada. Il s'en trouve point à Québec, et moins du côté du nord de la rivière que du côté du sud. On en trouve davantage en avançant vers la

(1) M. de la Porte Louvigny fut une des nombreuses victimes qui périrent dans le naufrage du *Chameau*, le 25 août 1725. Il venait d'être nommé Gouverneur des Trois-Rivières.

(2) On aimerait peut-être à comparer le passage précédent avec ce que dit ailleurs le P. Lafastu.

Le gin-seng, dont il est probable que Théophraste a voulu parler, et dont les Tartares, qui sont les véritables Scythes, font un si grand usage, a la vertu de soutenir, de fortifier et de rappeler les forces éprouvées. Il a aussi un petit goût de réglisse, ainsi que le P. Jartoux l'a écrit que j'ai composé au sujet de celui que j'ai découvert en Canada, et qu'il est facile de s'en assurer par l'essai de la plante même. Théophraste ne donne point d'autre nom à la plante dont il parle, et à laquelle il attribue une si grande vertu, que celui de *Scythica*.

(Mémoires des Sauvages etc. t. 2 p. 141.)